

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10 heures

1. Rapport moral du Président :

Mémoire

2. Rapport des commissions :

2.1. Sportives (Patrice CHARLET)

Championnat Départemental :

Le championnat s'est déroulé à YERVILLE les 27 et 28 janvier 2001 sur sélection puisque nous ne disposions que de 112 places. Pour le moment il faut compter entre 100 et 112 places pour le Championnat Départemental

Aucune remarque particulière, tout s'est bien déroulé.

Prochain championnat à ST VALERY EN CAUX les 19 et 20 janvier 2002, certainement sur sélection, n'oubliez pas de m'envoyer vos résultats hors département. →

Championnat interdépartemental :

Championnat qui s'est déroulé au ANDELYS le 18 février 2001.

N'étant pas présent ce jour là que dire d'une compétition qui réclame beaucoup d'énergie et une attention permanente pour rester dans le peloton de tête.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendu les couleurs du Conseil Général de la Seine-Maritime et du cd76.

Composition des équipes :

Jeune : Adeline ANCEL, Bertrand FOURNOT, Mickaël COUPE et David ESCUDIER.

Arc à poulies : Martine LEFRANC, Laurent LEDRUT, Vincent AUBERT et Eric HANNIER.

Espoir : Agnès HURE, Alcino JARDIN DE PONTE, Grégory DUHAMEL et Frédéric VAUTIER

Elite : Odile BILLIEZ, Pierre Luc BILLIEZ, Serge VIEL et Philippe RUDINGER

Classement :

Jeune 1^{er}, Espoir 5^{eme}, Poulies 4^{eme}, Elite 2^{eme}

Prochain championnat à ARGENTAN le 17 février 2002.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE

Le dernier championnat de Ligue s'est déroulé en Seine-Maritime avec les clubs de PETIT COURONNE et de SOTTEVILLE.

Avec une participation de plus de 200 tireurs ce championnat S'est déroulé dans 4 salles, ce qui n'a pas simplifié l'organisation, 1 ordinateur par salle avec 2 personnes plus quelques personnes pour récupérer les points.

12 arbitres étaient présents ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer le très bon fonctionnement de la compétition.

Je remercie toutes ces personnes qui ont œuvrés dans la bonne humeur malgré quelques grincheux.

Encore bravo à tous.

Trophée Conseil Général :

Le 6^{ème} Trophée s'est déroulé au HAVRE le 4 mars 2001

Nous avons pu retenir 15 équipes, cette année, la salle a pu accueillir 1 équipe supplémentaire 13 équipes qualifiées sur 20.

Equipe vainqueur St VALERY EN CAUX

Prochain Trophée AUMALE

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 1800 résultats.

- Le traitement des niveaux 2000 / 2001
- L'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.
- Le placement et le classement du Championnat de Ligue avec le club de PETIT COURONNE et SOTTEVILLE.
- La sélection des archers pour le championnat interdépartemental.
- Le classement des compétitions et les qualifications pour le Trophée du Conseil Général.

* Important :

Les organisateurs doivent faire apparaître le maximum d'informations sur le Trophée et les faire mentionner dans la presse quand ils publient leurs résultats, recueillir les coupures afin de les inclure dans le dossier Trophée.

- Rappel : seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Trophée.

- L'envoi de nos résultats à la FFTA :

nous sommes dans les meilleurs départements pour la rapidité et aucune erreur, on peut faire mieux.

Il est fortement recommandé aux clubs organisateurs de concours possédant un ordinateur de traiter les résultats avec Winffta.

Une mise à jour des licenciés m'est envoyée par le responsable informatique de la Fédération

Cette mise à jour peut être envoyée aux clubs organisateurs sur simple demande.

Les clubs qui rencontrent des difficultés avec Winffta peuvent toujours m'appeler.

- Résultats :

Malgré tout cela des erreurs de catégories ou de niveaux apparaissent encore, ces erreurs refont surfaces (catégories).

Engagement, beaucoup d'archers participent aux premières compétitions de l'année sans avoir effectué leur renouvellement (dans le fichier FEDE) donc pas licencié !! .

Je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

2.2. Jeunes et formation (Agnès HURE)

Quatre **compétitions spéciales jeunes** ont eu lieu cette saison.

☞ Deux se sont déroulées en salle :

- le samedi 2 décembre 2000 à SAINT AUBIN LES ELBEUF 109 participants représentant 15 clubs.
- le samedi 20 janvier 2001 à CAUDEBEC EN CAUX 75 participants représentant 8 clubs.

☞ Deux se sont déroulées en extérieur :

- le samedi 19 mai 2001 à BRACQUEMONT-BELLEVILLE 58 participants représentant 10 clubs.
- le samedi 9 juin 2001 à PAVILLY 65 participants représentant 17 clubs.

La commission jeune a mis en place un règlement pour les compétitions spéciales jeunes. Nous avons souhaité distinguer la compétition en salle et la compétition extérieure. La mise en place de ce règlement date de la seconde

compétition salle. Le bilan que l'on en tire est positif tant en salle qu'en extérieur. L'an dernier, les compétitions salle ont toujours réuni beaucoup de jeunes. Cette année, les compétitions extérieures ont attiré plus de jeunes : pour l'année 2000 sur les deux compétitions ont dénombré 96 jeunes, en 2001 ils étaient 123 jeunes. Le nombre de clubs participant à ces rencontres ne cesse d'augmenter lui aussi.

Nous tenons une nouvelle fois à rappeler aux dirigeants que les poussins ne sont pas admis dans les compétitions se tirant sur cibles anglaises. Pour palier à cela, sur la saison qui arrive, nous proposons une journée consacrée exclusivement aux poussins avec du tir sur des blasons ludiques.

Deux **stages intérieurs** se sont déroulés au C.R.J.S. de Yerville :

- le dimanche 12 novembre 2000 25 jeunes étaient présents représentant 7 clubs. A l'issue de ce stage, les jeunes ont souhaité pouvoir s'initier aux parcours campagne, nature et 3 D.

- le dimanche 17 décembre 2000 25 jeunes étaient présents représentant 10 clubs. Nous avons basé la journée sur la gestion du stress en compétition.

Le dimanche 23 septembre 2001, la commission jeune, avec la collaboration du club de Yerville, a participé à la grande journée de **la fête du sport**. Le pas de tir extérieur de Yerville a accueilli environ 300 jeunes pour une initiation à notre sport.

LA FORMATION

Le **stage archers** a eu lieu le week-end des 17 et 18 mars 2001. Il a réuni 21 stagiaires représentant 10 clubs. Le week-end s'est très bien passé avec au programme technique de tir, réglages du matériel et théorie. Le bilan de ce stage est positif.

Un **stage de découverte au tir campagne** a été brillamment organisé par le club de Bracquemont-Belleville le dimanche 8 avril 2001. 54 archers du département représentant 9 clubs ont pu bénéficier d'une partie théorique et d'une partie pratique sur un parcours.

Pour la première année, un **stage réservé aux arcs à poulies** a eu lieu le dimanche 16 ^{septembre} décembre 2001 au C.R.J.S. de Yerville. Cette journée a été encadrée par Denis VANEZ (plusieurs fois champions de France dans sa catégorie). 18 archers ont participé à cette formation représentant 9 clubs. Les compétences et les conseils prodigués par le formateur ont été appréciés de tous.

LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2001.2002

Quatre compétitions spéciales jeunes sont programmées :

En salle :

- le dimanche 11 novembre 2001 à GRAND-COURONNE
- le dimanche 16 décembre 2001 à AMFREVILLE LA MIVOIE

En extérieur :

- le dimanche 9 juin 2002 à SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC en collaboration avec EPOUVILLE
- la journée spéciale poussins en mai 2002 à AUMALE

Deux stages au C.R.J.S. de Yerville sont prévus :

- le dimanche 18 novembre 2001
- le dimanche 23 décembre 2001

Pour les stages extérieurs, la commission doit prendre contact avec la Base de Loisirs de Jumièges.

Un stage archers aura lieu en mars 2002 au C.R.J.S. de Yerville.

Un stage spécial poulies pourra à nouveau se mettre en place en fonction des demandes.

Une réunion est également prévue en avril 2002 pour tous les clubs qui souhaitent avoir des informations sur la demande de subventions F.N.D.S. (fonds national pour le développement du sport).

2.3. Arbitres (Peter REYNOLDS) :

Les arbitrages l'an passé se sont bien passés, sans incident. Deux nouveaux arbitres nous ont rejoint, Cédric LARGILLET et Pierre LAVIGNE, ce qui n'est cependant pas suffisant pour pallier au surcroît de travail de nos arbitres bénévoles. Nous avons besoin d'un plus grand nombre d'arbitres dans notre département. Je vous encourage à recruter activement de nouveaux stagiaires dans vos clubs respectifs et je pense en particulier aux clubs sans arbitres.

3. Rapport financier

ANNEXE 1 – RESULTAT D'EXERCICE 2000/2001
ANNEXE 2 – BILAN FINANCIER

4. Rapport du Vérificateur aux comptes (Huguette VANDENBROECK)

Mémoire

5. Quitus au Trésorier

Mémoire

6. Budget Prévisionnel

ANNEXE 3 - BUDGET PREVISIONNEL 2001/2002

7. Cotisations et montant des licences

Mémoire

8. Proposition d'une convention pour les compétitions jeunes

Document en annexe de la délibération de la réunion du 14 septembre 2001

9. Proposition de la commission sur les modifications possibles du règlement du Trophée du Conseil Général.

Proposition dans la délibération de la réunion du 14 septembre 2001

10. Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2000/2001

11. Ratification de la précédente Assemblée Générale.

12. Questions diverses

Mémoire

13. Date et lieu de la prochaine AGO (si un club est candidat, merci d'en prévenir le Président)

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire



Comité de Seine-Maritime de Tir à l'Arc

Correspondant : **Jean-Charles DEMARES**
Appart 1016 – Rés. Bel Air III
622 Rue du 11 novembre
76650 PETIT COURONNE
Tél/Fax. : 02.32.11.02.92

Petit Couronne, le 26 novembre 2001

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME
DU DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2001 A PAVILLY**

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Gérald LECOMPTE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur André NOEL, Président de la Ligue de Normandie, Monsieur l'Adjoint aux Sports de la ville de Pavilly et Monsieur MINDILLAC, représentant de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 23 clubs présents sur 35, représentant 84 voix sur 110. Il présente les excuses de Monsieur Charles REVET, Président du Conseil Général de Seine-Maritime et de Monsieur Pascal MARTIN, Président de la Commission Jeunesse et Sport au Conseil Général de Seine-Maritime, de Monsieur Jean-Jacques BONHOMME, Directeur Régional de la Jeunesse et Sport de Seine-Maritime, de Monsieur Gérard BESSIERE, Directeur Régional adjoint de la Jeunesse et Sport de Seine-Maritime tous retenus par d'autres obligations.

CLUBS PRESENTS :

ROUEN « Roy Guillaume »
PETIT COURONNE
ROUEN ARC CLUB
LE HAVRE «CHTA »
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIHOREL
BRACQUEMONT-BELLEVILLE
EPOUVILLE
SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
YVETOT
OFFRANVILLE
SOTTEVILLE LES ROUEN

PAVILLY
AUMALE
SAINT AUBIN LES ELBEUF
SAINT VALERY EN CAUX
FERRIERES EN BRAY
CAUDEBEC EN CAUX
YERVILLE
AUFFAY
GRAND COURONNE
AMFREVILLE LA MIVOIE
LUNERAY
PREAUX

CLUB ABSENTS :

MONT SAINT AIGNAN
SAINTE ADRESSE
ATOCEM
TOURVILLE LA RIVIERE
BEUZEVILLE LA GRENIER

LE HAVRE GRAND COLMOULIN
FORGES LES EAUX
TOTAL
GRAND QUEVILLY
MAROMME

CLUB EXCUSES :

FECAMP

SAINT ROMAIN DE COLBOSC

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Je vous demanderais tout d'abord d'observer une minute de silence à la mémoire des archers et président qui nous ont quitté cette dernière année sportive : Claude DELAUNAY, Président de Fécamp, Michel BALEM de Petit-

Couronne et Jacques LEBIGRE, décédé durant une compétition des archers du Roy Guillaume en février dernier, Michel ROUARD, Michel PERRIN, Jean-Pierre LEBOURGEOIS et Etienne NICOLAS

Effectifs :

Nous avons terminé l'année 2000-2001 avec 1097 licenciés, soit une augmentation de 78 archers et de 7,6 contre à peine 2 % l'année dernière, j'espère que l'année 2001-2002 sera aussi favorable à notre discipline. Les clubs quant à eux, sont maintenant 36 du fait de l'arrivée du club de Luneray avec Pierre DUPRE à la Présidence, et un est en cours de création, voire créé peut-être, à Blangy Sur Bresle. De nombreux changements sont intervenus chez les Présidents, (la fonction doit " user " beaucoup ?) avec Jean-Luc GUERY à Fécamp, Françoise FOURNOT à Rouen ARC, Philippe LUCAS à Aumale et Roger RAULT au Havre, CHTA. Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers.

Administratif :

L'effort de réorganisation entrepris depuis maintenant plusieurs années est désormais presque achevé et les différentes commissions fonctionnent, à la satisfaction de tous, d'une façon décentralisée et avec de plus en plus d'autonomie et d'équipement.

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour. La collaboration entreprise depuis plus de cinq ans maintenant avec le Conseil Général et la DRDJS va continuer cette année : je peux déjà vous annoncer que les concours spécifiques jeunes de la saison "salle" déjà auront encore le label "Conseil Général" et notre plan de développement des cadres est accepté par la DRDJS qui a encore augmenté les crédits FNDS du CD. Cette politique nous a permis d'aider les clubs à une hauteur de plusieurs milliers de francs pour l'ensemble des formations arbitres, initiateurs et autres. Cette somme sera éventuellement modifiée en fonction des aides reçues, du nombre de demandes et de la situation financière du CD 76 .

Je signale à ce propos que les demandes de subventions FNDS des clubs ont été examinées par une commission du CD76, composée des membres du bureau et de la présidente de la commission formation pour avis. Je suis ensuite aller défendre ces avis à la DRDJS. Beaucoup de dossiers sont incomplets, certains très mal montés mais contrairement à l'année dernière, j'ai pu obtenir malgré cela un "petit quelque chose". Il faut cependant savoir qu'un dossier bien présenté, complet et argumenté peut vous permettre de recevoir des subventions considérables, jusqu'à 10 000 F cette année, et que la DRDJS était prête à aller beaucoup plus loin pour certains, mais qu'elle s'est limitée à la demande "maxi" des associations. Des formations sont proposées par le CDOS, il faut en profiter car les lignes budgétaires existent et profitent à d'autres disciplines.

Le CD 76 est maintenant représenté au Comité Départemental Olympique de Seine-Maritime (CDOS 76) par son Secrétaire Général : Jean-Charles DEMARES, brillamment élu l'an dernier Vice-Président du CDOS.

Les différentes commissions vous présenteront ci-dessous leur rapport, mais je voudrais ajouter quelques mots pour rappeler le travail très important accompli cette année par Patrice CHARLET, qui, à la tête de la commission sportive départementale a géré, outre le championnat CD salle, la sélection du championnat de Ligue salle. Nous avons pu ainsi recevoir à Petit-Couronne et Sotteville-lès-Rouen près de 240 tireurs, nombre qui n'avait jamais été atteint jusqu'alors et sur lequel s'est calqué le département de l'Eure qui accueille cette année le championnat.

Nous pouvons aussi féliciter la commission jeune et formation pour la qualité des stages organisés, entre autres, notamment celui réservé aux arcs à poulies où Denis VANEZ, Champion de France et membre de l'équipe de France est intervenu bénévolement à la satisfaction de tous.

Actions :

Concours jeunes : Cette année encore, grâce à l'aide du Conseil Général de Seine-Maritime, quatre compétitions se sont déroulées dans tout le département (cf. rapport d'Agnès HURE). C'est un total de près de 300 jeunes qui ont ainsi pu s'initier à la compétition et quelques centaines de parents qui y ont assisté. Les aspects sportifs mais aussi médiatiques de ces manifestations sont donc essentiels et quatre nouvelles compétitions sont déjà programmées pour 2001-2002.

Championnats départementaux : Le détail vous en est donné par Patrice CHARLET mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

Championnats de ligue : Notre département en accueillait un cette année, à Petit-Couronne et Sotteville-lès-Rouen : bravo là encore aux organisateurs et aux nombreux bénévoles dont Jean-François Paquet, qui bien que sélectionné, a préféré participer à l'organisation et qui ont permis un succès évident de cette manifestation.

Autres manifestations : Le désormais traditionnel **Trophée du Conseil Général**, s'est déroulé au Havre et on ne peut que féliciter la Compagnie Havraise de Tir à l'Arc pour une organisation superbe.

Je pense que vous avez comme moi particulièrement apprécié la fête du sport organisée par la DRDJS en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et sportif de Seine-Maritime avec le soutien du Conseil Général et du CDOS 76 à Yerville, où comme d'habitude le tir à l'arc a fait recette, puisque les bénévoles de l'ATYR (Association de Tir de Yerville et de sa Région présidée par William DUDOUT) et la commission jeune ont accueilli près de 300 jeunes et ont été incontestablement un des grands pôles de la fête même si l'emplacement du pas de tir était quelque peu décentré. Enfin, toutes les autres compétitions qualificatives pour les championnats de France ont bien montré le dynamisme du tir à l'arc en Seine-Maritime.

Je tiens aussi à remercier le club de Saint Valéry en Caux pour sa participation au raid normand qui, dans la région du district de Paluel, et son implication dans une convention entre la section UNSS du collège de Cany-Barville a permis de médiatiser notre discipline, tant sur FR3 que par l'introduction d'une page sur le tir à l'arc au collège, dans l'agenda du Conseil Général offert à chaque élève de sixième de notre département.

Que tous soient ici remerciés.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Sportives (Patrice CHARLET)

*** Championnat Départemental :**

Le championnat s'est déroulé à YERVILLE les 27 et 28 janvier 2001 sur sélection puisque nous ne disposons que de 112 places. Pour le moment il faut compter entre 100 et 112 places pour le Championnat Départemental

Aucune remarque particulière, tout s'est bien déroulé.

Prochain championnat à ST VALERY EN CAUX les 19 et 20 janvier 2002, certainement sur sélection, n'oubliez pas de m'envoyer vos résultats hors département.

*** Championnat interdépartemental :**

Championnat qui s'est déroulé au ANDELYS le 18 février 2001.

N'étant pas présent ce jour là que dire d'une compétition qui réclame beaucoup d'énergie et une attention permanente pour rester dans le peloton de tête.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendu les couleurs du Conseil Général de la Seine-Maritime et du cd76.

Composition des équipes :

Jeune : Adeline ANCEL, Bertrand FOURNOT, Mickaël COUPE et David ESCUDIER.

Arc à poulies : Martine LEFRANC, Laurent LEDRUT, Vincent AUBERT et Eric HANNIER.

Espoir : Agnès HURE, Alcino JARDIN DE PONTE, Grégory DUHAMEL et Frédéric VAUTIER

Elite : Odile BILLIEZ, Pierre Luc BILLIEZ, Serge VIEL et Philippe RUDINGER

Classement :

Jeune 1^{er}, Espoir 5^{eme}, Poulies 4^{eme}, Elite 2^{eme}

Prochain championnat à ARGENTAN le 17 février 2002.

*** Championnat de Normandie :**

Le dernier championnat de Ligue s'est déroulé en Seine-Maritime avec les clubs de PETIT COURONNE et de SOTTEVILLE.

Avec une participation de plus de 200 tireurs ce championnat s'est déroulé dans 4 salles, ce qui n'a pas simplifié l'organisation, 1 ordinateur par salle avec 2 personnes plus quelques personnes pour récupérer les points.

12 arbitres étaient présents ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer le très bon fonctionnement de la compétition.

Je remercie toutes ces personnes qui ont œuvrés dans la bonne humeur malgré quelques grincheux.

Encore bravo à tous.

*** Trophée Conseil Général :**

Le 6^{eme} Trophée s'est déroulé au HAVRE le 4 mars 2001

Nous avons pu retenir 15 équipes, cette année, la salle a pu accueillir 1 équipe supplémentaire 13 équipes qualifiées sur 20.

Equipe vainqueur St VALERY EN CAUX

Prochain Trophée AUMALE

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 1800 résultats.

Le traitement des niveaux 2000 / 2001

L'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.

Le placement et le classement du Championnat de Ligue avec le club de PETIT COURONNE et SOTTEVILLE.

La sélection des archers pour le championnat interdépartemental.

Le classement des compétitions et les qualifications pour le Trophée du Conseil Général.

* Important :

Les organisateurs doivent faire apparaître le maximum d'informations sur le Trophée et les faire mentionner dans la presse quand ils publient leurs résultats, recueillir les coupures afin de les inclure dans le dossier Trophée.

- Rappel : seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Trophée.

- L'envoi de nos résultats à la FFTA :

Nous sommes dans les meilleurs départements pour la rapidité et aucune erreur, on peut faire mieux.

Il est fortement recommandé aux clubs organisateurs de concours possédant un ordinateur de traiter les résultats avec Winffta.

Une mise à jour des licenciés m'est envoyée par le responsable informatique de la Fédération

Cette mise à jour peut être envoyée aux clubs organisateurs sur simple demande.

Les clubs qui rencontrent des difficultés avec Winffta peuvent toujours m'appeler.

- Résultats : Malgré tout cela des erreurs de catégories ou de niveaux apparaissent encore, ces erreurs refont surfaces (catégories),

Engagement, beaucoup d'archers participent aux premières compétitions de l'année sans avoir effectué leur renouvellement (dans le fichier FEDE) donc pas licencié !! .

Je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

Jeunes et formation (Agnès HURE)

Quatre **compétitions spéciales jeunes** ont eu lieu cette saison.

↳ Deux se sont déroulées en salle :

- le samedi 2 décembre 2000 à SAINT AUBIN LES ELBEUF 109 participants représentant 15 clubs.

- le samedi 20 janvier 2001 à CAUDEBEC EN CAUX 75 participants représentant 8 clubs.

↳ Deux se sont déroulées en extérieur :

- le samedi 19 mai 2001 à BRACQUEMONT-BELLEVILLE 58 participants représentant 10 clubs.

- le samedi 9 juin 2001 à PAVILLY 65 participants représentant 17 clubs.

La commission jeune a mis en place un règlement pour les compétitions spéciales jeunes. Nous avons souhaité distinguer la compétition en salle et la compétition extérieure. La mise en place de ce règlement date de la seconde compétition salle. Le bilan que l'on en tire est positif tant en salle qu'en extérieur. L'an dernier, les compétitions salle ont toujours réuni beaucoup de jeunes. Cette année, les compétitions extérieures ont attiré plus de jeunes : pour l'année 2000 sur les deux compétitions ont dénombré 96 jeunes, en 2001 ils étaient 123 jeunes. Le nombre de clubs participant à ces rencontres ne cesse d'augmenter lui aussi.

Nous tenons une nouvelle fois à rappeler aux dirigeants que les poussins ne sont pas admis dans les compétitions se tirant sur cibles anglaises. Pour palier à cela, sur la saison qui arrive, nous proposons une journée consacrée exclusivement aux poussins avec du tir sur des blasons ludiques.

Deux **stages intérieurs** se sont déroulés au C.R.J.S. de Yerville :

- le dimanche 12 novembre 2000 25 jeunes étaient présents représentant 7 clubs. A l'issue de ce stage, les jeunes ont souhaité pouvoir s'initier aux parcours campagne, nature et 3 D.

- le dimanche 17 décembre 2000 25 jeunes étaient présents représentant 10 clubs. Nous avons basé la journée sur la gestion du stress en compétition.

Le dimanche 23 septembre 2001, la commission jeune, avec la collaboration du club de Yerville, a participé à la grande journée de **la fête du sport**. Le pas de tir extérieur de Yerville a accueilli environ 300 jeunes pour une initiation à notre sport.

LA FORMATION

Le **stage archers** a eu lieu le week-end des 17 et 18 mars 2001. Il a réuni 21 stagiaires représentant 10 clubs. Le week-end s'est très bien passé avec au programme technique de tir, réglages du matériel et théorie. Le bilan de ce stage est positif.

Un **stage de découverte au tir campagne** a été brillamment organisé par le club de Bracquemont-Belleville le dimanche 8 avril 2001. 54 archers du département représentant 9 clubs ont pu bénéficier d'une partie théorique et d'une partie pratique sur un parcours.

Pour la première année, un **stage réservé aux arcs à poulies** a eu lieu le dimanche 16 décembre 2001 au C.R.J.S. de Yerville. Cette journée a été encadrée par Denis VANEZ (plusieurs fois champions de France dans sa catégorie). 18 archers ont participé à cette formation représentant 9 clubs. Les compétences et les conseils prodigués par le formateur ont été appréciés de tous.

LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2001.2002

Quatre compétitions spéciales jeunes sont programmées :

En salle :

- le dimanche 11 novembre 2001 à GRAND-COURONNE
- le dimanche 16 décembre 2001 à AMFREVILLE LA MIVOIE

En extérieur :

- le dimanche 9 juin 2002 à SAINT ROMAIN DE COLBOSC en collaboration avec EPOUVILLE
- la journée spéciale poussins en mai 2002 à AUMALE

Deux stages au C.R.J.S. de Yerville sont prévus :

- le dimanche 18 novembre 2001
- le dimanche 23 décembre 2001

Pour les stages extérieurs, la commission doit prendre contact avec la Base de Loisirs de Jumièges.

Un stage archers aura lieu en mars 2002 au C.R.J.S. de Yerville.

Un stage spécial poulies pourra à nouveau se mettre en place en fonction des demandes.

Une réunion est également prévue en avril 2002 pour tous les clubs qui souhaitent avoir des informations sur la demande de subventions F.N.D.S. (fonds national pour le développement du sport).

Arbitres (Peter REYNOLDS) :

Les arbitrages l'an passé se sont bien passés, sans incident. Deux nouveaux arbitres nous ont rejoint, Cédric LARGILLET et Pierre LAVIGNE, ce qui n'est cependant pas suffisant pour pallier au surcroît de travail de nos arbitres bénévoles. Nous avons besoin d'un plus grand nombre d'arbitres dans notre département. Je vous encourage à recruter activement de nouveaux stagiaires dans vos clubs respectifs et je pense en particulier aux clubs sans arbitres.

Rapport financier :

Le trésorier a présenté les comptes de la saison 2000/2001 suivants les documents qui ont été adressés à chaque club en même temps que l'envoi du pré-rapport de l'Assemblée Générale et demande s'il y a des questions. Aucune question

Rapport du Vérificateur aux comptes :

Huguette VAN DEN BROECK a lu à l'Assemblée son rapport et remis au Président une attestation ne révélant aucune anomalie en date du 22 novembre 2001 à Bracquemont. Le Président demande à l'Assemblée la reconduction d'Huguette VAN DEN BROECK dans ses fonctions de vérificateurs aux comptes. L'Assemblée est d'accord à l'unanimité.

Quitus au Trésorier :

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Budget prévisionnel :

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 2001/2002 (documents remis aux clubs comme indiqué ci-dessus). Compte-tenu des problèmes informatiques de Patrice CHARLET, le Président demande au Trésorier de reporter de la rubrique « Mur de cible » à la rubrique « Investissement bureautique » la somme de 762,25 Euros (5000,00 Francs)

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté.

Cotisations et montant des licences :

Le Président rappelle que le 1^{er} janvier 2002 le franc disparaîtra au profit de l'euro. Qu'au vu de ces modifications le Comité Directeur du 14 septembre dernier a proposé des tarifs arrondi en euro. L'Assemblée demande au Président la conversion francs / euros au centimes près.

	Francs	Euros		Francs	Euros
Compétitions jeunes :	2 500,00	381,12	Fédéral	50,00	7,62
Championnats départementaux	2 500,00	381,12	Fita simple	70,00	10,67
Compétitions salles adultes	40,00	6,10	Cotisations licences CD 76 adultes *	40,00	6,10
Compétitions salles enfants	35,00	5,34	Cotisations licences CD 76 enfants *	30,00	4,57
Fita salle adultes	70,00	10,67	Participation formation	350,00	53,36
Fita salle enfants	60,00	9,15	Récompenses Championnats de France 1 ^{er}	700,00	106,71
Tir salle + finales	70,00	10,67	Récompenses Championnats de France 2 ^{ème}	600,00	91,47
Tr nature	50,00	7,62	Récompenses Championnats de France 3 ^{ème}	500,00	76,22
Tir 3d	60,00	9,15	Récompenses Championnats de France au-delà	200,00	30,49

CONVENTION POUR LES COMPETITIONS JEUNES :

L'Assemblée demande certaines modifications :

- la participation financière 381,12 E au lieu de 382 E
- Le placement de 13 cibles minimum
- La suppression de du placement des cibles dans le sens de la largeur de la salle
- L'envoi des résultats dans les 2 semaines au lieu d'une semaine.

Il est passé au vote 1 contre, aucune abstention et le reste pour.

Il y a ci-joint un modèle de convention modifiée

REGLEMENT TROPHEE DU CONSEIL GENERAL :

Le Président rappelle les propositions faites lors de la Réunion du Comité Directeur du 14 septembre dernier pour la modification du Trophée du Conseil Général.

Compte-tenu de la difficulté à modifier le règlement, il est proposé à l'Assemblée de réfléchir aux modifications éventuelles du règlement tout en privilégiant les jeunes et les femmes.

D'autre part, il sera envoyé en même temps que les présentes, un questionnaire à chaque club afin qu'il donne son avis sur l'évolution du règlement et qu'ils fassent des propositions. Un dépouillement sera établi avec les Clubs lors d'une réunion consacrée exclusivement au Trophée.

Tout le monde est d'accord avec cette proposition.

RECOMPENSES DES ARCHERS MEDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Un certain nombre de participations honorables et de podiums m'ont été signalés par les présidents, nous allons les récompenser cet après-midi :

Seconde : Maget Marie-Laure des archers du Roy Guillaume en 3D :	600F
Quatrième : Legoy Mickaël de Montivilliers en Nature :	400F
Cinquième : Hecker Catherine des archers du Roy Guillaume en Nature :	300F
Septième : Lavis Sylvain de St Valery en Caux, fédéral :	200F
Neuvième : Delamare Cyrielle de Petit-Couronne, en fédéral :	200F
Chanot William de Notre Dame de Gravenchon au beursault :	200F
Dixième : Robert Yvette des archers du Roy Guillaume, en 3 D	200F
Delamare Guillaume de Petit-Couronne, en Fita	200F
Petit Charles de la CHTA en Fita	200F

Ratification de la précédente Assemblée Générale :

Le Président demande à l'Assemblée de ratifier l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Aumale le 26 novembre 2000. Aucune remarque. Vote à l'unanimité.

Questions diverses

* Grégory DUHAMEL demande pourquoi les compétitions jeunes de la Seine-Maritime n'applique pas le règlement FFTA. Le Président propose à l'Assemblée deux solutions : soit de modifier le règlement actuel ou d'adopter celui de la FFTA. L'Assemblée adopte celui de la FFTA à l'unanimité.

D'autre part, le règlement de la FFTA propose deux variantes :

1°- une série de 10 flèches avec finales (duels)

2°- deux séries de 7 volées de 3 flèches.

L'Assemblée vote à l'unanimité moins deux abstentions pour les deux séries de 7 volées de 3 flèches.

* Christian VEROLLES demande si le Comité Départemental pourrait sélectionner et financer une équipe de Seine-Maritime de tir 3D pour les représenter au Championnat de France. Le budget est de l'ordre de 10000 francs. Le Comité Départemental se propose d'accorder 3000 francs d'aide à cette équipe à condition que celle-ci fournisse un budget et que la différence soit financée par les membres de cette sélection avec l'aide éventuelle de subvention. L'assemblée décide également que l'envoi systématique d'une équipe n'est pas nécessaire sauf si les résultats des archers sont dans la moyenne nationale. L'assemblée passe au vote 8 pour, 6 contre et 7 abstentions

* Alain CARLES fait état de difficultés à obtenir un financement pour l'achat de cibleries 3D. Cependant dans le cadre du développement du tir 3D, le comité départemental se propose dans le cadre du prochain dossier FNDS de mettre en place une formation de tir 3D et de demander une subvention pour le financement de ciblerie.

* Jean-Claude GAUTIER, Secrétaire du club de Fécamp, a adressé une lettre d'excuse pour l'absence du club de Fécamp en date du 20 novembre 2001 et fait une proposition sur l'organisation de la prochaine assemblée générale « Je me permettrai seulement une petite suggestion qui m'aurait permis d'être des vôtres : le samedi après-midi avec prolongation le samedi soir pour les gourmets et les bavards aurait été bienvenu et je ne pense pas être le seul dans ce cas : peut-être une idée à retenir pour une prochaine fois » Le Président répond en rappelant que l'Assemblée Générale a lieu le dimanche par ce qu'il travaille le samedi matin et que d'autres Présidents de club travaillent le

samedi. L'Assemblée passe au vote pour le maintien au dimanche de l'Assemblée Générale. Il est passé au vote unanimité pour moins deux abstentions et un contre.

Date et lieu de la prochaine AGO :

Grégory DUHAMEL propose la ville d'Epouville pour le 24 novembre 2002 à 10 heures. L'Assemblée est d'accord. En conséquence, Grégory DUHAMEL est chargé d'organiser la prochaine Assemblée Générale.

L'assemblée est close à 17 heures 45 et se termine par un vin d'honneur offert par le Club de Pavilly.

LE PRESIDENT



P.L. BILLIEZ

LE SECRETAIRE GENERAL



J.C. DEMARES